



Un c.v. impressionnant où chacun des postes qu'il a occupés semble marqué du sceau de la générosité. Rencontre avec Guy Germain, un homme de coeur.

À lire en p. 4



LE PARC DES FAUBOURGS
ou quand un quartier se fait attrayant

Photo: Pierre G. Hamel

On a souvent dénoncé, avec raison, la tristesse des abords du pont Jacques-Cartier. À l'époque, les visiteurs qui arrivaient à Montréal avaient vue sur une zone sinistrée, reliquat d'années d'industrialisation qui avaient laissé leurs marques et que les administrations successives tardaient à réaménager. Le parc des Faubourgs est venu corriger, avec bonheur, cette situation.

Un tournoi de golf au profit de MAP Montréal

Le 26 août dernier avait lieu le tournoi de golf organisé par Inter-Loge au profit de Map Mtl, cet organisme voué à l'épanouissement et à l'insertion sociale des mères cheffes de famille monoparentale. On y a parlé de... logement social, bien sûr!

Reportage p. 8

Dans ce numéro

Le mot de la direction	p. 2	La chronique de Marilyn	p. 5
Logistique	p. 2	L'allocation logement	p. 6
Vous et nous	p. 3	Le saviez-vous?	p. 7
Entre nous	p. 4	Une fondation... un toit	p. 8

Le mot de la direction

Margaret Bain, dir. gén.



Du nouveau au CA.

Après plus de 16 ans de présence continue, M. Lionel Gaumont quitte le Conseil d'administration d'Inter-Loge. Membre de la communauté des Frères de Saint-Gabriel, il a connu une longue carrière d'enseignant avant d'être chargé de projets spéciaux par sa communauté. Depuis 1990, à titre d'administrateur d'Inter-Loge, il a porté une attention toute spéciale aux finances de l'organisation et participé activement au redressement des années 90. Lors de l'assemblée générale, Guy Germain, président, a rendu un vibrant hommage à M. Gaumont qui, à l'âge de 89 ans, est toujours préoccupé par le sort fait aux familles. Au revoir, Lionel. Ton éternelle jeunesse et ta chaleur vont nous manquer.



D'autre part, le président d'Inter-Loge, M. Guy Germain, est heureux d'annoncer l'arrivée au Conseil d'administration de M. Jacques Pageau. M. Pageau est associé principal chez Myre Pageau & associés consultant immobilier inc, qui se spécialise dans le courtage et l'investissement domiciliaire, commercial et industriel. Depuis près de 30 ans, la firme agit à titre d'expert - conseil auprès d'institutions et de grandes entreprises. L'expertise professionnelle de M. Pageau conjuguée à ses préoccupations sociales constituera un apport très précieux au Conseil.

Inauguration de Faubourg-Québec

Je tiens à remercier chaleureusement Nathalie Rochefort pour sa contribution à l'organisation de l'inauguration officielle des logements communautaires de Faubourg-Québec. Chargée de représenter Inter-Loge au Comité organisateur, Nathalie a relancé tous ceux qui pouvaient assurer le succès de la journée. Finalement, l'événement a été une réussite à tous les niveaux. Bravo Nathalie. Ta fougue habituelle nous a été très précieuse.

Changement dans les instances du quartier

Vous n'entendrez plus parler d'Alerte Centre-Sud. Après plus de 20 ans, l'organisation s'est transformée en Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud. Pour sa part, Alerte-Logement s'appelle maintenant Habiter Ville-Marie. Ces nouveaux vocables cachent également des changements de mission ou d'approche. Je vous en parlerai dans notre prochain numéro.

En terminant, je désire vous transmettre nos meilleurs vœux pour de joyeuses Fêtes. À vous tous, locataires et lecteurs, je souhaite un très joyeux Noël et une année 2007 faite d'amour, de joie et de prospérité, de la part des membres du Conseil d'administration et de toute l'équipe d'Inter-Loge. À l'an prochain.

LOGISTIQUE

Le phénomène des moisissures

C'est l'automne. Le moment est venu de se protéger contre l'hiver qui approche. Bouclage des portes et fenêtres, pose de calfeutrant, démarrage du système de chauffage, préparation d'une bonne soupe mijotée sont au programme. Mais attention aux moisissures.

Les moisissures sont des champignons microscopiques qui sont présents de façon naturelle dans l'air extérieur. Il est donc normal qu'on les retrouve à l'intérieur des logements. Lorsque leur concentration est élevée, elles se manifestent le plus souvent sous forme de taches noires. Elles se multiplient rapidement en milieu humide où elles émettent des substances volatiles dans l'air et sur les surfaces.

La grande majorité de la population ne présente aucune réaction particulière en leur présence. Par contre, après une exposition prolongée, les personnes sensibles peuvent souffrir entre autres d'irritation des yeux de la gorge ou du nez, de maux de tête ou de fatigue.

Correction

Dans une situation habituelle, pour enlever les moisissures, il suffit de nettoyer les surfaces touchées avec un mélange d'une partie d'eau de Javel et de cinq parties d'eau. Laissez sécher 15 minutes et lavez. Dans le cas des grandes surfaces, il sera prudent de porter gants et masques. Dans les cas extrêmes, il faudra faire appel à des professionnels.

Prévention

Dans un logement, les moisissures peuvent être engendrées par des dégâts d'eau, par un niveau trop élevé d'humidité ou par une mauvaise ventilation. Pour éviter les problèmes, on doit maintenir le taux d'humidité à moins de 55% durant l'hiver. Donc, ventiler. Il faut s'assurer que rien n'entrave la libre circulation du système de chauffage (pas de meuble devant la plinthe chauffante) et utiliser systématiquement le ventilateur de la salle de bain (pendant et après la douche) et la hotte de cuisine. Surtout lorsque la soupe mijote longuement !

Logistique est une entreprise d'économie sociale spécialisée en conseil et gestion de travaux d'entretien, de rénovation et de construction d'immeubles.

Vous et nous



J'ai rencontré un homme serein

Guy est le nouveau concierge d'un immeuble administré par Inter-Loge sur la rue Montcalm. Au premier abord, il dégage une sérénité tranquille. Celle qui vient avec l'âge peut-être, mais surtout celle qui provient de la satisfaction de se savoir à sa place et de bien faire ce qu'on a à faire.

ILEX – Es-tu toujours aussi calme que tu le parais en ce moment?

GUY – Non. Il m'arrive de me sentir plus tendu. Mais j'ai l'impression que ça ne paraît pas trop dans mes attitudes.

ILEX – Il y a peu de temps que tu occupes les fonctions de concierge ici. Comment les choses se sont enclenchées.

GUY – Il y a déjà 4 ans que j'habite ici. Lorsque Alexandre, le précédent concierge a décidé de faire autre chose, il m'en a parlé et je me suis montré intéressé.

ILEX – Est-ce que cela prend des compétences particulières pour faire ce travail?

GUY – Je te dirai tout de suite que je ne suis pas un professionnel, mais je connais assez bien la rénovation. D'ailleurs, j'occupe, parallèlement, un autre emploi dans un centre de rénovation.

ILEX – Donc, la plomberie, l'électricité, les petites réparations, ça ne te fait pas peur.

GUY – Tu sais, il y a toujours une première fois en tout et il faut s'essayer. Mais quand je sens que quelque chose dépasse mes compétences, je fais appel à Inter-Loge. Ils ont des ouvriers bien mieux qualifiés que moi.

ILEX – Le fait d'occuper deux emplois ne doit pas te laisser beaucoup de temps libre.

GUY – Je sais m'arranger. Mes patrons au centre de rénovation sont compréhensifs. D'ailleurs, j'atteins mes objectifs de vente et souvent je les dépasse. Ici, je me suis fait des cédules de travail afin que tout soit propre et je trouve que je m'en sors bien.

ILEX – Parle-nous de tes relations avec les locataires.

GUY – Je m'entends très bien avec tout le monde. Je suis quelqu'un qui se mêle de ses affaires. Parfois, certains viennent jaser avec moi et c'est bien agréable. D'autre part, ils savent que même quand je ne suis pas sur place, ils peuvent me joindre grâce à ma pagette et que je vais m'occuper d'eux.



Un homme serein et à son affaire.

ILEX – Nous nous trouvons dans le Centre-Sud et on a parfois l'impression que ce quartier traîne une mauvaise réputation dont il n'arrive pas à se défaire. Qu'est-ce que tu en penses?

GUY – Ici, on est près du boulevard René-Lévesque, c'est plus tranquille qu'aux abords de la rue Sainte-Catherine. Ceci dit, c'est vrai qu'on rencontre de jeunes itinérants, mais il faut essayer de les comprendre. Quand tu as à peine de quoi vivre avec ton chèque d'aide sociale, c'est décourageant. Et puis, il faut savoir leur parler, sans agressivité.

ILEX – Si tu devais faire la promotion des logements de ton immeuble, qu'est-ce que tu en dirais?

GUY – Ici, ce sont des studios (1½ pièce). Je dirais que c'est idéal pour des étudiants, d'ailleurs nous en avons quelques uns. C'est près de l'UQAM et du cégep du Vieux Montréal. C'est tranquille, je trouve que c'est bien tenu et les loyers sont abordables.

ILEX – Un souhait, en terminant?

GUY – Eh! Bien! On vient d'excaver la cour arrière et on a remplacé la terre qui était contaminée. J'espère que, dès l'an prochain, on aura une belle cour avec du gazon où les locataires pourront aller se détendre et jaser.

Entre nous...

Guy Germain, un homme de cœur

Il est comptable de profession. Mais, oubliez tout de suite la caricature du personnage terne qu'on accole souvent aux membres de cette profession. Guy Germain est un être dynamique qui a voué sa vie à soulager la souffrance d'autrui. Rencontre avec un homme attachant.

ILEX – Quand on parcourt votre curriculum vitae, on est immédiatement frappé par votre engagement philanthropique et les nombreuses causes auxquelles vous vous êtes associé. Qu'est-ce qui vous motive tant en ce sens?

G.G. – Aller vers les gens qui souffrent, réussir à améliorer leurs conditions d'existence, ça ne coûte pas cher et ça

peut être tellement formateur. Moi, cela m'apporte beaucoup.

ILEX – Parmi les expériences marquantes que vous avez vécues, si l'on vous demandait d'en citer une que vous considérez particulière, quelle serait-elle?

G.G. – À l'époque où j'étais directeur de la Fondation québécoise du cancer, j'avais l'habitude d'aller au chevet des personnes malades. Je me souviens d'une dame âgée qui était en phase terminale. Elle m'appelait Saint-Germain. (Clin d'œil complice! n.d.l.r.) Je me souviendrai toujours du sourire qui illuminait son visage lorsque j'arrivais. Encore aujourd'hui, c'est un souvenir très vivace.

ILEX – On ne s'attend pas, généralement, à ce que le directeur de la Fondation québécoise du cancer se rende au chevet des malades, qui plus est de ceux qui sont mourants. C'est une expérience qui doit marquer.

G.G. – Je dirais que cela m'a apporté de la force dans ma propre vie. J'ai vu des gens mourir et qui étaient d'une telle sérénité devant la mort. Tôt ou tard, nous serons tour confrontés à cet instant ultime et je pense que j'acquies un peu de cette sérénité que j'ai pu observer.

ILEX – Vous oeuvrez actuellement à la SODHAC, un organisme qui gère, pour la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), plus de 500 logements à prix abordables dans le quartier Côte-des-Neiges. D'autre part, vous êtes président du conseil d'administration d'Inter-Loge sur lequel vous siégez depuis une douzaine d'années. Vous attachez donc une grande importance aux conditions de logement des gens.



Guy Germain recevant, des mains de la ministre Lyne Beauchamp, une plaque commémorative soulignant la participation d'Inter-Loge au développement de Faubourg Québec.

Quelques jalons d'une carrière bien remplie

**Fondation québécoise
de la déficience intellectuelle**
Directeur général

Fondation québécoise du cancer
Directeur général

Opéra de Montréal
Directeur du financement privé

Association de la paralysie cérébrale
Président chapitre de Trois-Rivières
Président chapitre de Montréal
Président provincial
Président national

Les Petits Frères des Pauvres
Secrétaire trésorier

Inter-Loge
Membre du conseil d'administration
Président

(Suite p. 5)

Un homme de cœur

Un homme de coeur
(suite de la page 4)

G.G. – Je suis arrivé à Inter-Loge parce qu'on m'avait recruté pour une campagne de levée de fonds. C'est en arpentant les rues du quartier que j'ai réalisé les immenses besoins pour des logements de qualité à des prix abordables afin d'aider les gens à sortir de leur détresse.

ILEX – Vivre dans un logement convenable, c'est un premier pas en ce sens. Et après? Quelle est l'étape suivante?

G.G. – L'éducation. L'éducation, c'est l'autre pas vers un avenir meilleur, vers l'épanouissement.

Allez vers les gens qui souffrent, réussir à améliorer leurs conditions d'existence, ça ne coûte pas cher et ça peut être tellement formateur

ILEX – D'après vous, quelles sont les réalisations d'inter-Loge qui vous paraissent les plus importantes?

G.G. – On vient de célébrer l'inauguration des logements sociaux dans Faubourg Québec. Cela m'apparaît comme un modèle de l'évolution du logement social à laquelle Inter-Loge a été associé de très près. Une autre réalisation qui me vient en tête, c'est MAP (Mères avec Pouvoir) parce que c'est une solution concrète à une problématique très complexe.

ILEX – Dans un autre ordre d'idées, vous avez été responsable du financement privé à l'Opéra de Montréal. L'opéra, c'est ce qui meuble vos loisirs?

G.G. – C'est plus que cela. C'est une passion. Quand on a appris à connaître et à aimer l'opéra, c'est une passion qui nous habite durant toute notre vie.



La chronique de Marlyne

Climatiseurs

Eh! Oui! L'été est (déjà) terminé. Pour assurer votre confort et éviter d'endommager l'immeuble ou votre appareil, vous devez enlever votre climatiseur afin de l'entreposer et réinstaller les fenêtres pour la saison froide

Période de chauffage

En cette période de reprise du chauffage, dans un esprit d'économie d'énergie, les locataires sont invités à appeler au bureau pour aviser d'une température trop élevée plutôt que de maintenir les fenêtres ouvertes.

Antennes paraboliques: un rappel

Inter-Loge interdit l'installation d'antennes paraboliques sur ses immeubles. Le locataire en défaut devra rembourser les frais de leur enlèvement et les dommages, s'il y a lieu.

Réservoir d'eau chaude

À chaque saison, il serait bon de vous assurer de l'étanchéité de votre réservoir d'eau chaude. Prière de signaler immédiatement toute fuite apparente.

Demande d'entretien

Pour faire une demande d'entretien ou signaler un problème dans votre immeuble ou votre logement, vous devez composer le **514-522-2107, poste 100**. En cas d'urgence, c'est-à-dire: incendie, problème de plomberie ou électrique majeur en dehors des heures de bureau, il faut composer le numéro de paget suivant: **514-936-5716** et suivre les instructions.

VEUILLEZ NOTER

**Pour la période des Fêtes,
les bureaux d'Inter-Loge
seront fermés
du 22 décembre à midi
au 8 janvier à 9 heures**



**Profitez
d'un décor unique
et d'une ambiance
chaleureuse
pour vos événements,
réunions
et réceptions**



**1589 Alexandre de Sève
Montréal (Québec)
Tél: 514.223.2622
Télécopieur: 514.521.4561
Courriel: info@alcazarmontreal**

Le Comité logement Centre-Sud conseille aux ménages à faible revenu de demander une allocation-logement



Une discrétion surprenante

Le Comité logement Centre-Sud de Montréal tient à informer les ménages à faible revenu de la possibilité de recevoir une aide financière de la part du gouvernement québécois pour les aider à payer leurs coûts de logement. Un programme gouvernemental baptisé Allocation-logement permet en effet aux familles avec enfants, ainsi qu'aux personnes seules et aux couples de plus de 55 ans, de toucher, à certaines conditions, une aide financière pouvant atteindre 80 \$ par mois.

Même s'il estime que ce programme est loin d'être satisfaisant et qu'il lui préfère de loin la réalisation de nouveaux logements sociaux qui représentent une formule beaucoup plus complète d'aide aux locataires, le Comité logement Centre-Sud estime odieux que le gouvernement québécois ne fasse à peu près aucune publicité autour de l'existence de l'allocation-logement. C'est, à notre avis, ce qui explique la baisse importante du nombre de ménages recevant cette aide au Québec.

Celui-ci est en effet passé de 155 414 en 1998 à 132 828 en 2005, ce qui a permis au gouvernement d'économiser près de 15 millions \$ par année.

Qui est admissible ?

Les familles sont admissibles si elles ont au moins un enfant à charge et qu'elles ont un revenu faible. Par exemple, une famille monoparentale avec un enfant peut toucher une allocation-logement à condition que ses revenus soient inférieurs à 19 320 \$ par année et qu'elle paie au moins 398 \$ de loyer par mois (ce montant peut être moindre si le chauffage et l'électricité ne sont pas inclus dans le prix même du loyer). Selon la taille de la famille, le revenu admissible peut s'élever jusqu'à 22 000 \$ par an.

Les personnes seules doivent quant à elles être âgées de 55 ans et plus. Elles doivent avoir des revenus inférieurs à 16 480 \$ par année et consacrer au moins 308 \$ de loyer par mois (ou moins si le chauffage et l'électricité ne sont pas inclus dans le coût du loyer), à moins qu'elles ne demeurent en chambre. Dans ce cas, le loyer doit au moins être supérieur à 198 \$.

Les couples sans enfants à charge peuvent également être admissibles, dès qu'un des conjoints a 55 ans et plus. Les revenus du couple doivent être inférieurs à 19 320 \$ par année. Le loyer, lui, doit être supérieur à 398 \$ par mois (où moins si le chauffage et l'électricité ne sont pas compris dans le loyer).

À noter toutefois que certains ménages ne sont pas admissibles à une telle aide, par exemple ceux qui demeurent en HLM, en centre d'accueil ou en centre hospitalier ou encore ceux qui reçoivent déjà un supplément au loyer pour demeurer dans un logement coopératif, sans but lucratif ou privé.

Le Comité logement Centre-Sud conseille à tous les ménages qui se croient admissibles de s'adresser au Ministère du revenu du Québec au 514.864.7020. Le Comité logement Centre-Sud est également disponible pour aider les personnes intéressées dans leurs démarches. Il suffit de téléphoner au 514.521-5992.

Absence d'indexation et discrimination

Tout en publicisant le programme d'allocation-logement, le Comité logement Centre-Sud déplore que le gouvernement québécois n'ait pas indexé ses paramètres (entre autres, le montant d'aide et le revenu maximal admissible) depuis dix ans, comme si le coût de la vie et plus particulièrement celui des loyers n'avait pas augmenté considérablement, surtout dans les toutes dernières années.

Il considère également discriminatoire de priver les couples sans enfants et les personnes seules de moins de 55 ans d'allocation-logement, alors que ces ménages comptent souvent parmi les plus mal logés.



**Le choix des administrateurs
d'habitations collectives ou privées
pour conserver ou rehausser
la valeur de leur propriété**

INFO: 514-522-2107 POSTE 113

Le saviez-vous ?

FAUBOURG QUÉBEC

Inauguration des logements communautaires

C'est le 26 septembre dernier qu'avait lieu l'inauguration officielle des logements communautaires du Faubourg Québec. À cette occasion, les élus et les intervenants en logement social se sont joints aux résidents pour fêter dignement cet événement.

Plusieurs des orateurs ont tenu à souligner ce modèle de collaboration qui a donné naissance à cet ambitieux projet qui marie harmonieusement le volet social ou communautaire et le volet privé.



Gilles Duceppe a rappelé les interventions malheureuses qui ont entraîné le morcellement du quartier



Le maire de l'arrondissement, M. Guy Labonté a loué le modèle de collaboration qui a permis le développement du Faubourg Québec

Il fut également question de la rareté des emplacements disponibles pour de futurs logements dans le quartier. Ces paroles prononcées à l'ombre de la tour de Radio-Canada prenaient une résonance particulière compte tenu des questions qui se posent quant à l'avenir des immenses terrains qui entourent les installations de la société d'état. Un dossier à suivre.

Victimes de violence conjugale

Depuis le printemps dernier, un(e) locataire peut résilier le bail en cours si, en raison de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint ou en raison d'une agression à caractère sexuel, même par un tiers, sa sécurité ou celle d'un enfant qui habite avec lui (elle) est menacée. Pour plus d'informations, on peut consulter un document du Ministère de la Justice à l'adresse internet suivante:

<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/formulaires/bail/bail.htm>

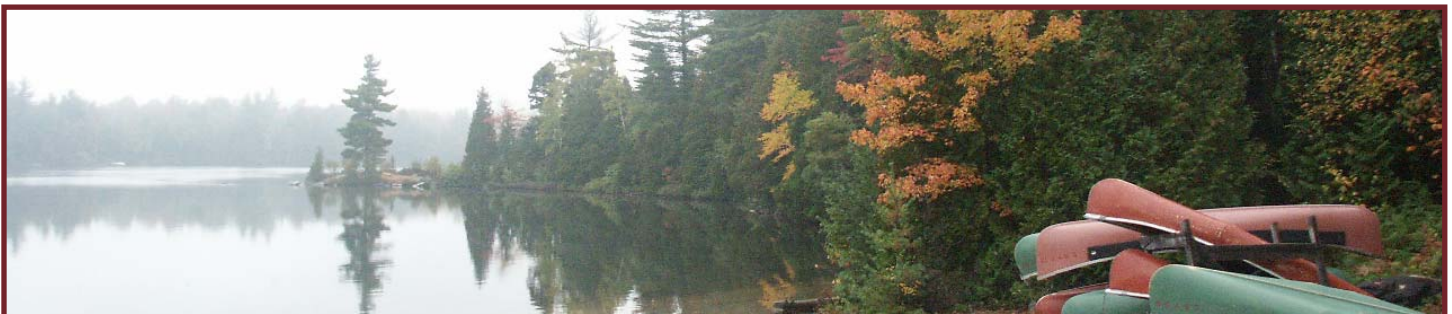
De plus, Le Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) peut aider les victimes dans leurs démarches. Pour informations: ***<http://www.rqcalacs.qc.ca/>***

Tél. 514-529-5252

Paiement du loyer

Au Québec, la Loi et la réglementation de la Régie du logement prévoient que le loyer doit être payé le 1er du mois. Il faut savoir que le propriétaire peut demander et obtenir la résiliation du bail face à un locataire qui fait trop souvent défaut. Pour plus d'informations, voir le site internet de la Régie à l'adresse suivante: ***http://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/2_0/2_1.asp***. On peut également obtenir l'avis de conseillers de la Régie en téléphonant au:

1-514-873-2245



Domaine Saint-Vincent 1-800-561-9429

Chertsey (Québec) Bienvenue aux familles et aux groupes



Un tournoi de golf réussi

Le 18 août dernier, la Fondation a tenu la 2e édition de son Tournoi annuel au Club de golf le Portage de l'Assomption. L'événement s'est déroulé sous la présidence d'honneur de M. Benoît Labonté, maire de l'arrondissement Ville-Marie de Montréal. Sous une température magnifique, 150 golfeurs ont participé à l'événement qui s'est terminé par un grand souper. L'événement visait à venir en aide à Map Montréal.

Un grand merci à tous les participants, commanditaires et bénévoles qui ont fait de cette journée un grand succès. On se donne rendez-vous pour l'édition 2007 qui aura lieu le 17 août. Incidemment, le Comité organisateur 2007 est déjà à l'oeuvre.



Maurice Latour Jr,
recruteur
en chef



Au 19 ième trou, on passe aux choses sérieuses!



Le comité organisateur 2006 avec, au premier plan M. Benoît Labonté, maire de l'arrondissement Ville-Marie.



Un décor de rêve, une température idéale... Il n'en faut pas plus pour rendre chacun de bonne humeur et prêt à démontrer son adresse.

Tirage au profit de MAP Mtl

Voici la liste des heureux gagnants du tirage tenu le 12 septembre dernier par la Fondation en faveur de Map Montréal

1er prix

Une fin de semaine à Québec,
d'une valeur de 2 600\$

Billet gagnant : NO 1232

Détenteur: M. Robert Manningham

2e prix

Une fin de semaine à Chertsey,
valeur de 900\$

Billet gagnant: NO 0797

Détenteur: M. Percy Arbic

3e prix

Un quatuor au tournoi de golf de la Fondation,
édition 2007, valeur 700\$

Billet gagnant: NO 1226

Détenteur: M. André Forge

4e prix

Deux passeports

pour le Festival du Monde arabe, valeur de 500\$:

Billet gagnant : NO 0711

Détenteur: M. Robert Lessard

5e prix

Une fin de semaine au Alcazar B&B, à Montréal,
valeur de 250\$

Billet gagnant : NO 1169

Détenteur: M. André Jean

6e prix

Quatre passes de ski d'une journée au Mont-Tremblant
valeur de 200\$

Billet gagnant; NO 1045

Détenteur: M. Simon Lalonde

Merci aux bénévoles qui se sont occupé de la vente des billets. Il faut souligner en particulier la collaboration très précieuse de M. Maurice Latour, le champion vendeur toutes catégories.

Inter-Loge Express est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires grâce à l'appui financier du Programme de soutien à l'action communautaire autonome du Gouvernement du Québec. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action.

La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

Abonnement, réception des textes et communiqués

1503 Lafontaine, Montréal H2L 1T7 ou interloge@interloge.org

Responsable de l'édition : Louis Bériau 522-2107, poste 112

Rédaction et mise en page: Pierre G. Hamel